



Correspondance-réponse d'affaires^{MC}

MISES À JOUR IMPORTANTES

DESCRIPTION DU CHANGEMENT		EMPLACEMENT
Modification v1.0	Affiché le 20 novembre 2017	En vigueur le 15 janvier 2018
Aucune mise à jour.		

Lorsque le document contient une modification ou une révision, la version sera modifiée comme suit :

- lorsqu'un document contient une modification, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :
version 2.0, 3.0;
- lorsqu'un document contient une révision, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :
version 1.1, 1.2;
- le numéro de la version repartira à 1.0 en janvier de l'année en question.

TABLE DES MATIÈRES

Dépôt 1

DÉPÔT

Les articles Correspondance-réponse d'affaires sont destinés à être inclus lorsque vous envoyez du courrier en utilisant l'un des services suivants.

- Courrier de quartier de Postes Canada^{MC} – postescanada.ca/cqpcguides
- Courrier personnalisé de Postes Canada^{MC} – postescanada.ca/cppcguides
- Ciblage par code postal - postescanada.ca/ccpguides
- Poste-lettres à tarifs préférentiels^{MC} – postescanada.ca/pltpguides
- Poste aux lettres internationale à tarifs préférentiels^{MC} – postescanada.ca/plitpguides
- Poste-publications^{MC} – postescanada.ca/ppguides
- Services de colis - postescanada.ca/servicesdecolis

Les consommateurs/destinataires déposent les articles de courrier Correspondance-réponse d'affaires dans le flot du courrier de Postes Canada. Les articles de courrier Correspondance-réponse d'affaires peuvent également être transmis dans le flot du courrier de Poste Canada par les autres administrations postales.